

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 5 DECEMBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019-06-10- INTERVENTIONS ECONOMIQUES (7.4) - AVIS SUR L'OUVERTURE DOMICALE DES COMMERCES EN 2020

DATE DE CONVOCATION : 28 NOVEMBRE 2019

DATE DE PUBLICATION : 10 DECEMBRE 2019

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	André FONTAINE (à compter de la 2019.06.08), Thierry COLLET (départ à compter de la 2019.06.20), Jean-Louis CLAUDON, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration d'E. PAYEUR), Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPARD, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à compter de la 2019.06.20), Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Serge GREGOIRE (ayant la suppléance de T. MIGOT), Chantal PIERSON (ayant la procuration de T. COLLET à compter de la 2019.06.20), Patrick THIERY (ayant la procuration de JF. SEGALT), Philippe HENNEBERT, François MANSION (ayant la procuration de D. BRASSEUR à compter de la 2019.06.20), Jean-François MATTE, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (à compter de la 2019.06.05), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d'A. ANSTETT), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Lucette LALEVEE (ayant la procuration de C. GAY), Malika GHAZZALE (à compter de la 2019.06.05), Mustapha ADRAYNI (à compter de la 2019.06.08), Claudine CAMUS (ayant la procuration d'A. BOURGEOIS), Guy SCHILLING (ayant la procuration de G. HOWALD), Pascal MATTEUDI (à compter de la 2019.06.05), Etienne MANGEOT, Thierry BAUER (à compter de la 2019.06.03), Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etaient excusés :</u>	Emmanuel PAYEUR, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Bruno BECK, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, Kristell JUVEN, Olivier HEYOB, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Alain ANSTETT,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2019-06-19 : 11 avis de procuration. De la 2019.06.20 à la fin : 13 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 48 présents. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 49 présents. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 52 présents. De la 2019.06.08 à la 2019.06.19 : 54 présents. De la 2019.06.20 à la fin : 52 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 59 votants. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 60 votants. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 63 votants. De la 2019.06.08 à la fin : 65 votants.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu l'article 257 de la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi "MACRON",

Un accord à l'échelle de l'agglomération toulousaine a été trouvé en date du 15 novembre 2019 entre les représentants des communes concernées et les Présidents des associations locales de commerçants afin de définir de manière homogène le nombre et la date précise des dimanches d'ouverture.

Il est proposé aux délégués communautaires d'émettre un avis favorable sur la liste des dimanches autorisés pour 2020. Cette proposition est motivée par l'objectif de limiter l'évasion commerciale en dehors du territoire et ainsi donner la possibilité aux ménages de consommer localement. Un effet de synergie entre commerçants locaux est également renforcé par cette harmonisation des dates à l'échelle du Toulousain.

Il est proposé que l'ouverture des commerces de détail sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin les Toul, Bois de Haye et Gondreville soit autorisée les 9 dimanches suivants pour l'année 2020 :

- 05/01/2020 (1er jour solde hiver)
 - 28/06/2020 (1er jour solde été)
 - 06/09/2020 (Braderie 2020 des Vitrites Toulousaines)
 - 22/11/2020- nouvelle date ajoutée- étalement des achats de fin d'année
 - 29/11/2020
 - 06/12/2020
 - 13/12/2020
 - 20/12/2020
 - 27/12/2020
- } Fêtes de fin d'année

Vu la commission développement économique du 4 novembre 2019,

Après cet exposé, le Conseil Communautaire, à la majorité, Monsieur BOCANEGRA (ayant la procuration de Catherine BRETENOUX) et Monsieur SIEDLECKI votant contre, décide de :

- **Emettre un avis favorable à la proposition d'ouverture dominicale des commerces sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin les Toul, Bois de Haye et Gondreville aux dates mentionnées ci-dessus pour l'année 2020 ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX